



Paris le 10 mars 2020

A l'attention de :

DIRECTEUR GENERAL
Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest
La Cavale Blanche

Monsieur Le Directeur,

Le syndicat SUD-Santé APHP tient à vous faire part de son indignation s'agissant de la dimension que prend aujourd'hui ce qu'il faut appeler l'affaire Morgan.

Ce militant SUD-Santé sociaux, par ailleurs délégué pour la région Bretagne du collectif inter-urgences, un premier temps sanctionné d'une mise à pied de 3 jours, se voit aujourd'hui prononcer un changement d'affectation pour le bien de son service.

Nous marchons ici sur la tête. Sans savoir qui de vous, de votre DRH, de votre Chef du personnel ou de l'encadrement supérieur juge à lui seul de ce qu'est l'intérêt d'un service, nous tenions tout de même à vous faire part de quelques remarques.

De briser l'omerta, de refuser les conditions imposées par un gouvernement, quand celles-ci vont à l'encontre de l'intérêt général reste à notre sens un devoir du fonctionnaire. Il a d'ailleurs, à plusieurs reprises au cours de l'histoire, sauvé la peau de l'administration quand elle plongeait aveuglément dans des travers dont elle ne s'en serait jamais remise.

Le plan de financement de la sécurité social, les contraintes budgétaires infligées à nos établissements dégradent, chaque année un peu plus, nos conditions de travail et la qualité de la prise en charge de nos patients et donc l'accès au soin de la population. L'engagement de Morgan dans la lutte inter-urgence, relève de ce diagnostic et du refus de voir le meilleur système de santé au monde continuer de périr comme il le fait.

Ce mouvement dans lequel Morgan a été moteur a permis l'obtention d'une prime pour tous les agents des urgences, de revoir à la hausse l'objectif national de dépense d'assurance maladie, d'envisager une reprise partielle de la dette des hôpitaux et bien d'autres choses encore comme le sentiment de fierté d'appartenir à une fonction publique qui se bat... Nous pensons naïvement sans doute que votre établissement, votre service des urgences y trouveront de l'intérêt. Vous penserez alors à Morgan, à ceux qui ont fait grève et qui sont allés le chercher avec leurs tripes et leur convictions quand vous auriez vous docilement appliqué.

Nous vous demandons de revenir sur le caractère même de la procédure engagée, y compris dans le cadre d'un changement d'affectation, de vous enquérir un peu plus des souhaits de l'agent. Un agent qui pour le mieux obtenu par son engagement mériterait une meilleure considération.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Monsieur le Directeur, nos salutations.

Olivier YOUINOU et Cathy LE GAC
Co-secrétaires généraux
Syndicat Sud Santé AP-HP

Copie :
Directeur Général de l'ARS Bretagne
Directeur Général adjoint
Directrice des ressources Humaines
directrice des soins
cadre supérieure de soins
Gestion Carrière
cadre supérieur des urgences
ARS Bretagne